

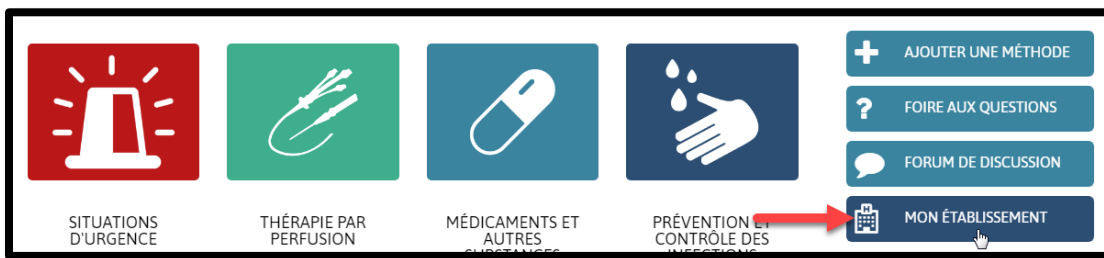
## Suppression d'une MSI d'établissement (responsables de contenu)

Cette procédure permet de retirer définitivement de la plateforme une MSI rédigée par votre établissement (Les MSI d'établissement ne peuvent pas être bloquées).

1. Aller à la page d'accueil des MSI.
2. Vérifier que vous êtes dans l'établissement propriétaire de la MSI.
  - a. Cliquer sur la flèche grise pour sélectionner l'établissement propriétaire puis cliquer sur « Changer d'établissement » (voir le guide « Changement d'établissement » pour plus de détails)



3. Cliquer sur « Mon établissement ».



4. Cliquer sur « Méthodes d'établissement ».



5. Sélectionner la MSI d'établissement à supprimer puis l'ouvrir en mode « Modifier ».



6. Cliquer sur « Supprimer » situé au bas de la page.



7. Une nouvelle page s'ouvrira. Cliquez à nouveau sur Supprimer

